

Paris, le 20 octobre 2021

Résultats annuels définitifs à fin juin 2021

Confirmation des données publiées fin août 2021

Des résultats financiers solides qui démontrent la pertinence de notre stratégie de devenir un acteur global de santé en Europe, dans un contexte COVID où Ramsay Santé a continué à jouer un rôle essentiel dans la prise en charge des patients.

- Plus de 11 000 patients COVID ont été traités en France au cours de l'exercice actuel, dont plus de 4 000 en soins intensifs, ce qui dépasse largement notre part de marché. En Suède, tout au long de la pandémie, nous avons pris en charge près de 20% de tous les soins hospitaliers COVID dans la région de Stockholm. Le Groupe a également contribué, par le biais des tests COVID-19 et des efforts de vaccination, à aider les gouvernements à maîtriser la pandémie.
- Le chiffre d'affaires annuel s'élève à 4 022,6 millions d'euros, en hausse de 7,4 % en données publiées. Corrigé des changements de périmètre de consolidation et à taux de change constant, le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 juin 2021 est en hausse avec une croissance organique du chiffre d'affaires très solide de 8,3% ;
- Augmentation de l'excédent brut d'exploitation publié de 17,7 %, à 643,8 millions d'euros (contre 546,8 millions d'euros l'année dernière), avec une marge de 16,0 % (contre 14,6 % l'année dernière). L'évolution de l'excédent brut d'exploitation et de la marge a été positivement impactée par les synergies réalisées grâce à l'acquisition désormais totalement intégrée de Capiro, synergies bien supérieures à notre objectif initial de 20 millions d'euros, ainsi que par la croissance organique du chiffre d'affaires. Le développement a également été soutenu par des mesures visant à compenser les surcoûts COVID enregistrés lors des trois premières vagues de la pandémie, tant en France que dans les pays scandinaves, dont certains étaient liés à la première vague qui a eu lieu au cours de l'exercice précédent. Le système de garantie de financement mis en place par le gouvernement français a généré des recettes de 103 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021 ;
- Le résultat net part du groupe s'élève à 65,0 millions d'euros, bénéficiant de la hausse de l'activité et de l'amélioration des résultats ;
- La dette financière nette au terme du 30 juin 2021 s'élève à 3 231 millions d'euros, dont 2 139 millions d'euros de passifs IFRS 16. Le 22 avril 2021, le Groupe Ramsay Santé a refinancé avec succès l'ensemble de sa dette syndiquée (TLB 1, 2 et 3) avec des conditions améliorées et, pour la première fois, a introduit des objectifs sociaux et environnementaux dans sa dette. La dette syndiquée arrive désormais à échéance en avril 2026 et avril 2027.

Pascal Roché, Directeur Général de Ramsay Santé, déclare :

" C'est avec une grande fierté que le Groupe Ramsay Santé a continué à jouer un rôle essentiel en Europe en soignant les patients COVID et en vaccinant nos concitoyens. Nos résultats financiers sont solides, avec une amélioration de la marge d'excédent brut d'exploitation qui atteint 16,0%, provenant d'une croissance organique solide, d'une intégration de Capiro délivrant des synergies supérieures aux attentes et soutenue également par la prise en compte des subventions liées aux surcoûts COVID, dont certains ont été engagés lors de la première vague (mars-mai 2020). Cela démontre la pertinence de notre stratégie actuelle d'opérateur global de santé européen, orchestrant le parcours des patients, dans et hors des hôpitaux. Ainsi, sur les 9,2 millions de patients que nous avons pris en charge au cours de l'exercice 2021, 6,3 millions étaient des patients hors de l'hôpital ou en digital. "

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de l'exercice à fin juin 2021 lors de sa réunion du 20 octobre 2021. Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit sera émis après examen du rapport de gestion.

Les comptes et rapports seront accessibles au public lors de la publication du document de référence de la société fin octobre 2021.

Résultats synthétiques

En millions d'euros	Du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021	Variation	du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020
Chiffre d'affaires	4,022.6	+7.4%	3,746.2
l'Excédent brut d'exploitation (IFRS 16)	643.8	+17.7%	546.8
Résultat opérationnel courant	272.0	+47.3%	184.7
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	+6.8%	+1,8 point	4.9%
Résultat d'exploitation	250.6	+42.2%	176.2
Résultat net, part du Groupe	65.0		13.4
Bénéfice par action (en €)	0.59		0.12

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

En millions d'euros	du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021	du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020	Variation
<i>Île-de-France</i>	1,000.8	932.7	+7.3%
<i>Auvergne-Rhône-Alpes</i>	561.7	508.1	+10.5%
<i>Nord - Pas de Calais - Picardie</i>	380.6	352.8	+7.9%
<i>Provence Alpes Côte d'Azur</i>	161.4	155.5	+3.8%
<i>Bourgogne Franche Comté</i>	107.4	99.2	+8.3%
<i>Autres régions</i>	645.0	563.2	+14.5%
<i>Autres activités</i>	10.3	53.0	-80.6%
« Pays nordiques »	1,155.4	1,081.7	+6.8%
Chiffre d'affaires publié	4,022.6	3,746.2	+7.4%
<i>Dont : - - CA à périmètre et taux de change constants</i>	<i>3,945.8</i>	<i>3,644.5</i>	<i>+8.3%</i>
<i>- Effets de périmètre et de change</i>	<i>76.8</i>	<i>101.7</i>	

Note : le tableau ci-dessus détaille les contributions des différentes zones géographiques au chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Faits marquants de l'exercice :

Crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19

L'exercice clos le 30 juin 2021 a été fortement impacté par la poursuite de la crise sanitaire liée à la pandémie mondiale de COVID-19 dans tous les pays où le Groupe opère.

En France, les établissements hospitaliers privés ont maintenu leurs plans d'actions de lutte contre l'épidémie de COVID-19 et leur investissement, en liaison et en soutien des hôpitaux publics, conformément au schéma sanitaire national.

Conformément aux directives ministérielles, relayées par les Agences régionales de santé, les cliniques et hôpitaux privés ont annulé leurs activités médicales et chirurgicales non urgentes pour faire face aux trois premières vagues, afin de libérer des capacités d'accueil et des plateaux techniques pour répondre aux besoins sanitaires locaux. Le personnel et les médecins libéraux ont été mobilisés et intégrés dans les plans de prévention et de lutte contre l'épidémie.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire, l'activité des hôpitaux privés a pu reprendre progressivement mais toujours sous contraintes, dans le respect des directives gouvernementales ou régionales et en fonction des conditions sanitaires locales. L'accélération de la propagation du virus au cours de l'année lors de la deuxième et troisième vague a nécessité de nouveaux ajustements dans la programmation des activités hospitalières sur nos sites.

Les impacts financiers sont divers et variables en fonction de la situation spécifique de chaque établissement. Ils concernent principalement :

- Des pertes de revenus (perte du chiffre d'affaires soins et/ou des revenus annexes) dues à la déprogrammation et à la réduction de l'activité ;
- Des surcoûts engagés pour faire face à la crise, notamment :
 - Les achats médicaux (médicaments et dispositifs médicaux),
 - La masse salariale (personnels soignants) et les frais connexes (frais de déplacement, frais de protection du personnel, ...),
 - Investissements ou location d'équipements.

a) Avances de trésorerie :

Afin de soutenir à court terme les établissements de santé, et d'éviter tout défaut de trésorerie, un système d'avances remboursables a été mis en place en mars 2020, à titre tout à fait exceptionnel et transitoire. Ainsi, à leur demande, les établissements de santé privés peuvent bénéficier d'une avance remboursable sur les facturations ultérieures au Régime d'Assurance Maladie Obligatoire. Ce système d'avances était toujours en place au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2021, les avances reçues par le Groupe sont inscrites au passif du bilan, pour un montant total de 121 millions d'euros net des produits à recevoir non encore encaissés.

b) Garantie de financement :

- Garantie de financement 2020 - décret du 6 mai 2020

Cette garantie est mise en place pour la globalité des activités réalisées par l'ensemble des établissements de santé, activités normalement financées pour tout ou partie sur la base de la production d'activité.

La garantie porte sur le chiffre d'affaires de la période allant de mars 2020 à décembre 2020. Le principe est de garantir aux établissements de santé, pour cette période, un chiffre d'affaires minimum (provenant du régime d'assurance sociale) au moins égal au chiffre d'affaires réalisé au titre de l'activité 2019 (proratisée sur 10 mois pour avoir une période comparable).

Le champ d'application de la garantie concerne :

- **Médecine Chirurgie et Obstétrique (MCO)** : recettes de l'assurance maladie (hors honoraires) sur les prestations d'hospitalisation conformément à l'article R.162-33-1 (GHS, suppléments journaliers, GHT, ATU, SE...), rémunération des médecins salariés facturés par la structure et prise en charge des patients bénéficiant de l'Aide Médicale d'Etat et des Soins d'Urgence,
- **Soins de suite et de réadaptation (SSR)** : recettes de l'assurance maladie provenant des prestations d'hospitalisation au titre de l'article R.162-31-1 et de la rémunération des médecins salariés facturés par l'établissement (" La Dotation Modulée à l'Activité " a son propre mécanisme de garantie) à l'exclusion des honoraires des médecins libéraux,
- **Santé mentale** : recettes de l'assurance maladie sur les prestations d'hospitalisation au titre de l'article R.162-31-1 et les rémunérations des médecins salariés facturées par la structure, à l'exclusion des honoraires des médecins libéraux.

Le niveau de garantie est calculé sur la base des revenus de 2019 (hors financement de la qualité issu des subventions IFAQ) et prend en compte :

- le dégel du coefficient prudentiel, qui est répercuté sur les établissements de santé, à la fin de 2019,
- des situations particulières (regroupement d'établissements, transfert d'activités, ...) de certains établissements dont l'activité 2019 a pu être impactée,
- les effets de prix :
 - MCO : +0,2% hors actes de consultation externe ;
 - Hospitalisation à domicile : +1,1% ;
 - Soins de suite et de réadaptation (SSR) : +0.1% ;
 - Santé mentale : +0.5%.

Les établissements du groupe ont reçu en mai 2021 des Agences Régionales de Santé (ARS) dont ils dépendent le montant initial de " régularisation de garantie ", soit la différence, si elle est positive, entre la garantie de financement et le montant des recettes issues de l'activité. Une régularisation finale de ce montant net de " régularisation de garantie " sera notifiée en mars 2022 en application du mécanisme prévu par la loi.

- Garantie de financement 2021 - décret du 13 avril 2021

Une garantie similaire mais distincte a été promulguée pour prolonger le soutien de l'État aux établissements de santé après l'expiration du régime initial le 31 décembre 2020. Un nouveau décret publié le 13 avril 2021 a globalement appliqué les mêmes garanties de revenus pour une nouvelle période de 6 mois allant du 1er janvier au 30 juin 2021 à destination des établissements exerçant les mêmes activités que celles définies dans le premier régime.

Le chiffre d'affaires garanti correspond à 6/12ème du chiffre d'affaires facturé en 2020, y compris la garantie de financement 2020 le cas échéant, et indexé comme suit :

- 2/12ème est indexé à 0,2% correspondant à l'indexation de base de l'ONDAM 2020,
- 4/12ème est indexé à un taux correspondant à l'augmentation des tarifs appliquée à partir du 1er mars 2021 pour l'activité concernée.

- Impact sur les états financiers au 30 juin 2021 :

Le montant de garantie de financement reconnu par le Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2021 est basé sur l'activité réelle réalisée et s'élève à 103 millions d'euros. Il est comptabilisé au compte de résultat dans la rubrique " Autres produits d'exploitation ".

c) Subventions pour les surcoûts COVID :

Parallèlement au système de garantie de financement, le gouvernement a également adapté le financement des établissements de santé pour compenser les surcoûts liés à la crise du COVID qui ne seraient pas couverts par ailleurs.

Au 30 juin 2020, les modalités de calcul et de prise en charge de ces surcoûts n'ont pas été finalisées, ce qui n'a pas permis au Groupe d'estimer précisément le montant des subventions à comptabiliser au regard des surcoûts très importants réellement engagés et comptabilisés sur l'exercice clos le 30 juin 2020.

Depuis, les Agences Régionales de Santé ont notifié et versé aux établissements du Groupe concernés les subventions qui leur ont été accordées sous forme d'Aide à la Contractualisation ou de subventions du Fonds d'Intervention Régional. Ainsi, au 30 juin 2021, les montants comptabilisés au titre du financement des surcoûts survenus sur la période de mars à juin 2020 s'élèvent à 14,5 millions d'euros et sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique " Autres produits d'exploitation ". Au cours de l'exercice, un montant supplémentaire de 58,4 millions d'euros a été perçu et comptabilisé au titre des compensations liées aux surcoûts COVID.

d) Séjour de la Santé :

- Mécanisme :

Suite à l'engagement pris par le gouvernement au début de la pandémie de revaloriser le statut des professionnels et des cadres des établissements de santé et des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées), les négociations ont abouti à la signature des accords Séjour de la Santé le 13 juillet 2020 par le Premier ministre, la ministre des Solidarités et de la Santé, ainsi que par une majorité d'organisations syndicales représentatives.

En particulier, ces deux accords consacrent 7,6 milliards d'euros par an à l'augmentation des salaires des personnels soignants dans les établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé.

Cela se traduit par :

- 183 € nets d'augmentation mensuelle pour les personnels soignants des établissements de santé et EHPAD publics et privés à but non lucratif (+ 160 € nets/mois pour le secteur privé à but lucratif), soit 1,5 million de professionnels hors médecins bénéficiant de conventions spécifiques ;
- 35 € nets par mois en moyenne de rémunération supplémentaire pour le personnel en contact avec les patients : aides-soignants, personnel infirmier, personnel de rééducation et médico-technique grâce à la revalorisation de leurs grilles salariales ;
- Une prime d'engagement collectif portée à 100 € net par mois pour renforcer les projets d'équipe visant à améliorer la qualité des soins et valoriser l'engagement collectif ;
- Amélioration de l'organisation du temps de travail en donnant plus de marge de manœuvre aux acteurs de terrain, et financement dédié pour développer des accords locaux et des projets pilotes et mieux rémunérer les heures supplémentaires ;
- Développement de la négociation et promotion du dialogue social dans les établissements.

Ainsi, en ce qui concerne le secteur privé à but lucratif, cet accord prévoit une augmentation salariale historique de 206 € bruts par mois (ou 160 € nets par mois) à verser aux 150 000 personnels soignants et sages-femmes des hôpitaux et cliniques privés.

L'augmentation salariale a été introduite en deux étapes (comme pour le public). Le premier versement, correspondant à la moitié de l'augmentation totale (80 € nets), a été effectué en novembre 2020 avec un effet rétroactif au 1er septembre 2020. La deuxième étape est intervenue en décembre 2020 avec le versement de 80 € supplémentaires. L'augmentation supplémentaire de 35 € de la rémunération commencera à s'appliquer au cours du prochain exercice.

Ces augmentations salariales ont été compensées par un ajustement tarifaire spécifique pour l'activité MCO à partir du 1er mars 2021 ainsi que par des subventions, jusqu'à fin février 2021 pour l'activité MCO et couvrant toute la période pour les activités de soins de Suite et Réadaptation et de Santé Mentale.

- Impact sur les états financiers au 30 juin 2021 :

Au 30 juin 2021, les subventions reconnues au titre du financement du Séjour de la Santé s'élèvent à 34,0 millions d'euros et sont classées au compte de résultat dans la rubrique " Autres produits d'exploitation ". Les coûts du Séjour de 2021 des établissements MCO sont financés par une augmentation dédiée de 6,2 % de leurs tarifs applicable depuis le 1er mars 2021 et comptabilisée en chiffre d'affaires. Ces revenus compensent les coûts réels de l'augmentation des salaires accordée à toutes les populations éligibles.

e) Impacts hors de France :

Hors de France, les établissements du Groupe ont participé activement à la prise en charge et au dépistage des patients, en appui des institutions publiques et en étroite collaboration avec les autorités de tutelle. Néanmoins, l'activité a logiquement été fortement impactée par les effets de la crise sanitaire. En effet, les opérations chirurgicales non urgentes programmées pour une grande partie de l'activité ont dû être annulées de mi-mars à fin août 2020. Par la suite, d'autres périodes de déprogrammation d'opérations chirurgicales non urgentes ont également eu lieu pendant les vagues deux et trois de la pandémie. Malgré

ces périodes de perturbation, le niveau d'activité global et les résultats ont été solides car l'activité a été soutenue pendant les périodes de retour à la normale. En parallèle, des équipes ont apporté leur support aux unités COVID d'établissements qui ont eu des besoins ponctuels de renfort.

En Suède, l'hôpital Sankt Görän, opéré par le Groupe à Stockholm, a joué un rôle clé dans la gestion de l'épidémie, avec plus de 150 lits dédiés aux patients COVID et une capacité de soins intensifs presque triplée au pic de la première vague. Sankt Görän, en lien avec les hôpitaux gériatriques de Stockholm, a traité tout au long de la pandémie près de 20% de l'ensemble des patients hospitalisés pour le COVID dans la région de Stockholm. La forte augmentation des contaminations, principalement en Suède, a conduit le Groupe à ajuster son activité afin d'augmenter encore sa capacité de dépistage et de prise en charge des patients COVID+. Depuis fin décembre 2020, le Groupe a contribué de manière significative à l'effort de vaccination.

Alors qu'en Norvège et au Danemark, aucune mesure d'accompagnement n'a été mise en œuvre, nos établissements en Suède et en Allemagne ont reçu des subventions couvrant les surcoûts, la mise à disposition de personnel infirmier et de lits. L'hôpital de Sankt Görän s'est vu attribuer une indemnité spécifique compte tenu de son implication. Au total, le montant des aides perçues par nos établissements en Scandinavie s'élève à 61,5 millions d'euros sur la période.

Périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice, Ramsay Santé a réalisé 9 acquisitions complémentaires de petite taille, en France et dans les pays nordiques. Ces acquisitions sont complémentaires à l'activité actuelle et élargissent l'offre de services ainsi que l'empreinte géographique. Au total, ces acquisitions ont généré un montant supplémentaire de goodwill et autres plus-values d'acquisition de 68,5 millions d'euros. Le Groupe a également cédé deux cliniques en France.

Le Groupe Ramsay Santé a cédé l'ensemble de ses activités en Allemagne au cours du dernier trimestre de 2020. La stratégie du Groupe Ramsay Santé, visant à renforcer sa présence dans les territoires où il a la capacité de devenir un leader dans le secteur de la santé, a soigneusement évalué la situation en Allemagne et cela l'a amené à conclure qu'il serait très complexe que cela soit le cas. Au 30 juin 2021, le bénéfice de la cession des activités en Allemagne s'élève à 0,8 million d'euros et est comptabilisé dans les Autres produits et charges non courants.

Commentaires sur les comptes annuels

Activité et chiffre d'affaires :

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, le Groupe Ramsay Santé a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 4 022,6 millions d'euros, contre 3 746,2 millions d'euros pour la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, soit une hausse de 7,4%. Pour information, le dispositif de garantie de financement dans les comptes du Groupe n'a pas d'impact sur le chiffre d'affaires publié car il est comptabilisé au compte de résultat dans la rubrique " Autres produits d'exploitation ".

A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires du Groupe a augmenté de 8,3% avec un jour ouvré supplémentaire.

Les changements dans le périmètre de consolidation sont dus à la cession de l'activité allemande combinée aux acquisitions et autres cessions effectuées au cours de l'exercice.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2021, l'activité globale des entités françaises de Ramsay Santé a été impactée par les conséquences de la crise du COVID. Les principaux effets ont été liés à l'annulation de certaines activités médicales et chirurgicales programmées lors de la deuxième et de la troisième vague mais aussi à la limitation du nombre de patients par chambre. Au total, le nombre d'admissions de patients a augmenté de 7,0 % par rapport à l'année dernière. La répartition par type d'activité est la suivante :

- +8,8% en médecine, chirurgie et obstétrique
- -6,7 % en soins de suite et de réadaptation
- +5,9% pour la santé mentale

Dans le cadre de ses missions de service public, le Groupe a enregistré une baisse de 3,9% du nombre de passage aux urgences au cours de l'année écoulée, avec environ 650 000 passages dans nos établissements en France. Cette baisse est principalement la conséquence de la pandémie de COVID qui a eu un impact sur le renoncement aux soins des patients.

La croissance organique du chiffre d'affaires dans les pays nordiques pour l'exercice clos le 30 juin 2021 a été de +9,4% par rapport à l'année dernière. Elle a été positivement impactée par l'ouverture de nouveaux centres, l'obtention de nouveaux contrats, l'activité supplémentaire liés aux tests COVID et à la vaccination ainsi qu'une croissance organique du chiffre d'affaires pour le reste de l'activité.

Résultats :

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 643,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021, en hausse de 17,7 % en données publiées. L'excédent brut d'exploitation du Groupe au 30 juin 2021 intègre 103,0 millions d'euros liés au système de garantie de financement décrit dans le paragraphe " Événements significatifs de l'exercice " ci-dessus ainsi que la reconnaissance de la compensation des surcoûts COVID pour la France et la Suède. L'évolution de l'excédent brut d'exploitation a également été impactée positivement par la croissance organique de l'activité ainsi que par le dépassement des objectifs de synergies prévues dans le cadre de l'acquisition de Capio, désormais totalement intégré. Sur une base comparable, à périmètre et taux de change constants, l'excédent brut d'exploitation a augmenté de 15,3 % au cours de l'année.

La marge d'excédent brut d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires s'est élevée à 16,0 %, contre 14,6 % pour la même période de l'année précédente en données publiées. À périmètre et taux de change constants, la marge d'excédent brut d'exploitation s'est améliorée, passant de 15,0 % à 16,0 %.

Le résultat d'exploitation courant s'est élevé à 272,0 millions d'euros entre le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2021 (soit 6,8 % du chiffre d'affaires), en hausse de 47,3 % par rapport à l'exercice précédent, démontrant la capacité du Groupe à générer une croissance profitable.

Les autres produits et charges non courants représentent une charge nette de 21,4 millions d'euros pour la période close le 30 juin 2021, constituée principalement de dépréciations d'actifs immobilisés et de coûts

liés aux acquisitions/désinvestissements. Du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, les autres produits et charges non courants représentent une charge nette de 8,5 millions d'euros.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 123,2 millions d'euros pour l'exercice clos le 30 juin 2021, contre 130,2 millions d'euros l'année précédente. Il comprend les intérêts sur la dette Senior et, conformément à la norme IFRS 16, le groupe a enregistré une charge d'intérêts financiers supplémentaire de 71,1 millions d'euros liée à la dette de location. Comme le groupe a refinancé la dette au cours de l'exercice, des coûts d'emprunt précédemment capitalisés de 11,4 millions d'euros ont été passés en charges dans le compte de résultat.

Le résultat net part du Groupe atteint 65,0 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 13,4 millions d'euros pour la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.

Financement :

La dette financière nette au 30 juin 2021 a diminué à 3 230,5 millions d'euros, contre 3 372,5 millions d'euros au 30 juin 2020. La dette nette comprend 1 673,6 millions d'euros d'emprunts non courants et 38,1 millions d'euros d'emprunts courants, compensés par 608,4 millions d'euros de trésorerie positive.

L'application de la norme IFRS 16 aux contrats de location simple a contribué à la dette financière nette au 30 juin avec 2 139,1 millions d'euros, dont 1 940,2 millions d'euros de dette de location non courante et 198,9 millions d'euros de dette de location courante.

Le 22 avril 2021, le Groupe Ramsay Santé a refinancé avec succès l'ensemble de sa dette syndiquée (TLB 1, 2 et 3) avec des conditions améliorées et a introduit pour la première fois des objectifs sociaux et environnementaux dans sa dette. La dette syndiquée arrive désormais à échéance en avril 2026 et avril 2027.

Le Groupe respecte l'ensemble des engagements relatifs à la documentation financière en place. L'application de la norme IFRS 16 n'a pas d'effet sur les méthodes de calcul des agrégats financiers visés dans ces contrats de dette.

À propos de Ramsay Santé

Après l'acquisition du groupe Capio AB en 2018, Ramsay Santé est devenu l'un des leaders de l'hospitalisation privée et des soins primaires en Europe avec 39 000 salariés et 8 600 praticiens au service de 9 millions de patients dans nos 350 établissements répartis dans cinq pays : France, Suède, Norvège, Danemark et Italie.

Ramsay Santé propose la quasi-totalité des spécialités médicales et chirurgicales dans trois secteurs d'activité : les hôpitaux généraux (médecine - chirurgie - obstétrique), les cliniques de soins de suite et de réadaptation, la santé mentale. Dans tous ses territoires, le groupe contribue aux missions de service public et à l'aménagement sanitaire du territoire, comme par exemple en Suède avec plus de 100 unités de soins de proximité.

La qualité et la sécurité des soins sont la priorité du groupe. A ce titre, notre groupe est aujourd'hui une référence en matière de médecine moderne, notamment en matière de soins ambulatoires et de récupération améliorée.

Chaque année, le groupe investit plus de 200 millions d'euros dans l'innovation que ce soit dans les nouvelles technologies chirurgicales ou d'imagerie, dans la construction ou la modernisation de ses établissements... Le groupe innove également dans son organisation et sa digitalisation afin de délivrer les soins de manière plus efficace au bénéfice du patient.

Facebook : <https://www.facebook.com/RamsaySante>

Instagram : <https://www.instagram.com/ramsaysante>

Twitter : <https://twitter.com/RamsaySante>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/ramsaysante>

YouTube : <https://www.youtube.com/c/RamsaySante>

Code ISIN et Euronext Paris : FR0000044471

Site web : www.ramsaysante.fr

Relations avec les investisseurs/analystes

Marcus Nord

Tél. +46 733 97 72 57

Marcus.Nord@cario.com

Relations avec la presse

Brigitte Cachon

Tél. +33 6 12 29 56 52

b.cachon@ramsaygds.fr

Glossaire

Périmètre constant

- Le retraitement du périmètre de consolidation des entités entrantes est le suivant :
 - o Pour les entrées de l'année en cours dans le périmètre de consolidation, soustraire la contribution de l'acquisition des agrégats de l'année en cours ;
 - o Pour les acquisitions de l'année précédente, déduire dans l'année en cours la contribution de l'acquisition des agrégats des mois précédant le mois d'acquisition.
- Le retraitement du périmètre de consolidation des entités qui sortent du Groupe est le suivant :
 - o Pour les déconsolidations de l'année en cours, la contribution de l'entité déconsolidée est déduite de l'année précédente à partir du mois de la déconsolidation.
 - o En cas de déconsolidation au cours de l'année précédente, la contribution de l'entité déconsolidée pour toute l'année précédente est déduite.

La variation à taux de change constant reflète une variation après conversion du chiffre en devises de la période en cours aux taux de change de la période de comparaison.

La variation à norme comptable constante reflète une variation du chiffre excluant l'impact des changements de normes comptables au cours de la période.

Le résultat opérationnel courant désigne le résultat opérationnel avant les autres produits et charges non récurrents constitués par les coûts de restructuration (charges et provisions), les plus ou moins-values de cession ou les dépréciations significatives et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ; et les autres produits et charges opérationnels tels qu'une provision relative à un litige important.

L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements (les charges et provisions du compte de résultat sont regroupées selon leur nature).

La dette financière nette est constituée de la dette financière brute moins les actifs financiers.

- Les dettes financières brutes sont constituées de :
 - o prêts des établissements de crédit, y compris les intérêts encourus ;
 - o prêts sous contrats de location-financement, y compris les intérêts courus ;
 - o les dettes de location découlant de l'application de la norme IFRS 16 ;
 - o les instruments de couverture de la juste valeur inscrits au bilan, nets d'impôts ;
 - o les dettes financières courantes relatives aux comptes courants financiers avec les investisseurs minoritaires ;
 - o les découverts bancaires.
- Les actifs financiers sont constitués de :
 - o la juste valeur des instruments de couverture de la juste valeur inscrits au bilan, nette d'impôts ;
 - o créances financières courantes relatives à des comptes courants financiers avec des investisseurs minoritaires ;
 - o la trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les actions propres détenues par le Groupe (considérées comme des valeurs mobilières de placement) ;
 - o les actifs financiers directement liés aux emprunts contractés et comptabilisés dans la dette financière brute.

Résultats financiers annuels du 30 juin 2021

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL		
(En millions d'euros)	Du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021	Du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020
TURNOVER	4,022.6	3,746.2
Frais de personnel et participation aux bénéfices	(2 115.7)	(1,991.1)
Consommables achetés	(818.6)	(731.6)
Autres produits et charges d'exploitation	(226.8)	(273.2)
Taxes et droits	(131.8)	(114.1)
Loyers	(85.9)	(89.4)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	643.8	546.8
Amortissement	(371.8)	(362.1)
Résultat opérationnel courant	272.0	184.7
Coûts de restructuration	(10.6)	(8.3)
Résultat de la gestion des actifs immobiliers et financiers	(10.8)	(0.2)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	--	--
Autres produits et charges non courants	(21.4)	(8.5)
Résultat d'exploitation	250.6	176.2
Charges d'intérêts brutes	(52.9)	(59.2)
Produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	0.8	0.6
Intérêts financiers liés à la dette locative (IFRS16)	(71.1)	(71.6)
Charges d'intérêts nettes	(123.2)	(130.2)
Autres produits financiers	0.6	6.3
Autres charges financières	(24.7)	(7.1)
Autres produits et charges financiers	(24.1)	(0.8)
Impôt sur les sociétés	(29.5)	(27.1)
Montant attribuable aux entreprises associées	--	--
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	73.8	18.1
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>		
- Engagements de retraite	(25.1)	(5.8)
- Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture	10.3	(5.6)
- Écart de traduction	4.1	2.9
- Autres	--	0.6
- Impôt sur les autres éléments du résultat global	3.5	2.6
Résultats comptabilisés directement en capitaux propres	(7.2)	(5.3)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL POUR LA PÉRIODE	66.6	12.8
BÉNÉFICE ATTRIBUABLE (en millions d'euros)	Du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021	Du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020
- Part du Groupe dans le bénéfice net	65.0	13.4
- Participations ne donnant pas le contrôle	8.8	4.7
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	73.8	18.1
BÉNÉFICE NET PAR ACTION (en euros)	0.59	0.12
BÉNÉFICES NET DILUÉS PAR ACTION (en euros)	0.59	0.12
TOTAL DU RESULTAT COMPLET ATTRIBUABLE AUX (En millions d'euros)	Du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021	Du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020
- Résultat global du Groupe pour la période	57.8	8.1
- Participations ne donnant pas le contrôle	8.8	4.7
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL POUR LA PÉRIODE	66.6	12.8

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF		
(En millions d'euros)	06-30-2021	06-30-2020
Goodwill	1,762.6	1,735.5
Autres immobilisations incorporelles	241.2	245.5
Immobilisations corporelles	918.0	894.9
Droit d'utilisation (IFRS16)	2,079.8	2,106.8
Participations dans des entreprises associées	0.3	0.3
Autres investissements à long terme	85.6	88.9
Actifs d'impôts différés	125.4	91.4
ACTIFS NON COURANTS	5,212.9	5,163.3
Stocks	111.4	108.5
Créances commerciales et autres créances	323.4	312.9
Autres actifs courants	406.4	569.3
Actifs fiscaux	7.6	12.3
Actifs financiers à court terme	11.6	10.0
Liquidités et équivalents de liquidités	608.4	538.2
Actifs destinés à la vente	--	--
ACTIF COURANT	1,468.8	1,551.2
TOTAL ACTIF	6,681.7	6,714.5

BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF		
(En millions d'euros)	06-30-2021	06-30-2020
Capital social	82.7	82.7
Capital d'apport supplémentaire	611.2	611.2
Réserves consolidées	311.4	305.2
Part du groupe dans le bénéfice net	65.0	13.4
Part du groupe dans les fonds propres	1,070.3	1,012.5
Participations ne donnant pas le contrôle	28.4	24.7
TOTAL DES FONDS PROPRES	1,098.7	1,037.2
Emprunts et dettes financières	1,673.6	1,730.5
Dette locative non courante (IFRS16)	1,940.2	1,973.8
Provisions pour retraites et autres avantages sociaux	157.6	136.9
Provisions à long terme	176.9	171.1
Autres dettes à long terme	32.6	33.0
Passifs d'impôts différés	51.2	29.7
PASSIFS NON COURANTS	4,032.1	4,075.0
Provisions courantes	51.7	43.6
Comptes à payer	343.8	342.0
Autres dettes à court terme	901.8	982.2
Passifs d'impôts	16.6	20.0
Emprunts à court terme	38.1	24.8
Dette locative courante (IFRS16)	198.9	189.7
Déouvert bancaire	--	--
Passifs liés aux actifs destinés à la vente	--	--
PASSIFS COURANTS	1,550.9	1,602.3
TOTAL DES FONDS PROPRES ET DU PASSIF	6,681.7	6,714.5

L'ETAT CONSOLIDE DES CHANGEMENTS DANS L'ETAT DU CAPITAL

(En millions d'euros)	CAPITAL SOCIAL	ADDITIF VERSÉ EN CAPITAL	RÉSERVES	RÉSULTATS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	TOTAL COMPRES HENSIVE POUR LA PÉRIODE LA PÉRIODE	PART DU GROUPE DES CAPITAUX PROPRES	INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS	CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 30 juin 2019	82.7	611.2	352.5	(58.9)	8.2	995.7	42.8	1,038.5
Augmentation de capital (y compris les frais nets)	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions propres	--	--	--	--	--	--	--	--
Options sur actions et actions gratuites	--	--	--	--	--	--	--	--
Affectation du résultat de l'exercice précédent	--	--	8.2	--	(8.2)	--	--	--
Distribution de dividendes	--	--	--	--	--	--	(6.9)	(6.9)
Modification du périmètre de consolidation	--	--	8.7	--	--	8.7	(15.9)	(7.2)
Résultat global total pour la période	--	--	--	(5.3)	13.4	8.1	4.7	12.8
Fonds propres au 30 juin 2020	82.7	611.2	369.4	(64.2)	13.4	1,012.5	24.7	1,037.2
Augmentation de capital (y compris les frais nets)	--	--	--	--	--	--	--	--
Actions propres	--	--	--	--	--	--	--	--
Options sur actions et actions gratuites	--	--	--	--	--	--	--	--
Affectation du résultat de l'exercice précédent	--	--	13.4	--	(13.4)	--	--	--
Distribution de dividendes	--	--	--	--	--	--	(5.0)	(5.0)
Modification du périmètre de consolidation	--	--	--	--	--	--	(0.1)	(0.1)
Résultat global total pour la période	--	--	--	(7.2)	65.0	57.8	8.8	66.6
Capitaux propres au 30 juin 2021	82.7	611.2	382.8	(71.4)	65.0	1,070.3	28.4	1,098.7

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT DANS LES CAPITAUX PROPRES

(En millions d'euros)	06-30-2019	Produits et charges Du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020	06-30-2020	Produits et charges 1er juillet 2020 au 30 juin 2021	06-30-2021
Écart de traduction	7.7	2.9	10.6	4.1	14.7
Engagements de retraite	(48.3)	(4.6)	(52.9)	(19.0)	(71.9)
Juste valeur des instruments financiers de couverture	(18.3)	(4.2)	(22.5)	7.7	(14.8)
Autre	--	0.6	0.6	--	0.6
Résultats comptabilisés directement en capitaux propres (part du Groupe)	(58.9)	(5.3)	(64.2)	(7.2)	(71.4)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE		
(En millions d'euros)	Du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021	Du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020
Total du bénéfice net consolidé	73.8	18.1
Amortissement	371.8	362.1
Autres produits et charges non courants	21.4	8.5
Montant attribuable aux entreprises associées	--	--
Autres produits et charges financiers	24.1	0.8
Intérêts financiers liés à la dette locative (IFRS16)	71.1	71.6
Coût de la dette financière nette	52.1	58.6
Impôts sur le revenu	29.5	27.1
Excédent brut d'exploitation	643.8	546.8
Éléments non monétaires relatifs à la comptabilisation et à la reprise de provisions (transactions de nature non monétaire)	7.9	(19.6)
Autres produits et charges non courants payés	(36.4)	(40.9)
Variation des autres actifs et passifs non courants	9.3	(20.6)
Capacité d'autofinancement avant coût de la dette financière nette et impôt	624.6	465.7
Impôt sur le revenu payé	(21.2)	(39.9)
Variation du besoin en fonds de roulement	48.9	303.8
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION : (A)	652.3	729.6
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	(176.4)	(168.7)
Cessions d'actifs corporels et incorporels	2.5	4.6
Acquisition d'entités	(73.6)	(23.7)
Cession d'entités	65.5	1.1
Dividendes reçus de sociétés non consolidées	0.6	0.5
LES FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT : (B)	(181.4)	(186.2)
Augmentation du capital et des primes d'émission : (a)	--	--
Dividendes versés aux intérêts minoritaires des sociétés consolidées : (b)	(5.0)	(6.9)
Frais d'intérêts nets payés : (c)	(52.9)	(58.6)
Produits financiers reçus : (d)	0.8	--
Intérêt financier lié à la dette locative (IFRS16) : (e)	(71.1)	(71.6)
Frais d'émission de la dette : (f)	(9.2)	--
Flux de trésorerie avant variation des emprunts : (g) = (A+B+a+b+c+d+e+f)	333.5	406.3
Augmentation des emprunts : (h)	1,560.3	0.2
Remboursement des emprunts : (i)	(1,622.5)	(61.6)
Diminution de la dette locative (IFRS16) : (j)	(191.0)	(178.7)
LA TRÉSORERIE NETTE UTILISÉE POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT : (C) = a + b + c + d + e + f + h + i + j	(390.6)	(377.2)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE : (A + B + C)	80.3	166.2
Différences de change dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(10.2)	3.6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	538.3	368.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	608.4	538.3
Endettement net au début de la période	3,372.5	1,641.7
Flux de trésorerie avant variation des emprunts : (g)	(333.5)	(406.3)
Capitalisation des contrats de location-financement	--	--
Frais d'émission d'emprunts actifs immobilisés	7.0	5.4
Actifs destinés à la vente	--	--
Juste valeur des instruments financiers de couverture	(2.4)	0.5
Changement du périmètre de consolidation et autres	(8.5)	0.9
Dette locative (IFRS16)	195.4	2,130.3
Endettement net à la fin de la période	3,230.5	3,372.5